



Paris, mercredi 26 août 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Un nouveau métier est né ! La FFMKR et la FNEHAD publient une fiche de poste de kinésithérapeute-coordonnateur en HAD

Face au développement de la mention réadaptation en hospitalisation à domicile, la Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs (FFMKR) et la Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD) publient conjointement une **fiche de poste type de kinésithérapeute-coordonnateur**. Cette publication donne un premier cadre partagé à une fonction en plein essor, répondant aux besoins croissants de coordination des parcours de réadaptation et d'articulation avec les professionnels libéraux intervenant au domicile.

Un nombre croissant d'établissements d'HAD s'interrogent ou se lancent dans le recrutement d'un kinésithérapeute-coordonnateur ou d'une kinésithérapeute-coordonnatrice. Cette fonction, encore récente, ne bénéficiait jusqu'ici d'aucun cadre de référence commun aux HAD et à la profession de kinésithérapeute.

#### Un outil construit conjointement pour clarifier la fonction

Pour accompagner les établissements d'HAD dans cette démarche, la FNEHAD et la FFMKR ont élaboré conjointement, avec l'appui technique de la FKCoor, une fiche de poste « Kiné-co ». Le document distingue deux niveaux de mission :

- **des missions socle**, centrées sur la coordination clinique du parcours de rééducation et de réadaptation du patient et sur l'animation de l'équipe pluriprofessionnelle ;
- **des missions élargies** : pilotage de l'activité, qualité, organisation d'équipe, liens transversaux, communication et développement de la filière HADR, relevant d'une fonction cadre ou d'un rôle de kiné-coordonnateur renforcé.

#### Une réponse à un besoin de terrain

*« Avec cette fiche, nous franchissons une étape importante : nous donnons un cadre commun et une véritable visibilité à la fonction de kinésithérapeute-coordonnateur. Elle répond aux besoins croissants de coordination des parcours de réadaptation et ouvre également de nouvelles perspectives d'évolution professionnelle aux kinésithérapeutes »* déclare Sébastien GUÉRARD, président de la FFMKR.

*« Un nouveau métier est né ! Les HAD vont pouvoir enfin répondre à une demande qui progresse partout en matière de rééducation, en organisant le dialogue entre l'Hospitalisation à domicile et le monde libéral »*, déclare Marguerite Cazeneuve, présidente de la FNEHAD.

#### Disponibilité

La fiche de poste « Kiné-co / Cadre-co » est mise à disposition des établissements d'HAD adhérents à la FNEHAD et des professionnels libéraux qui le souhaitent

#### À propos de la FNEHAD

La Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD) représente les établissements d'HAD en France. Elle fédère et défend les acteurs de l'hospitalisation à domicile, qui agissent en substitution d'une hospitalisation classique avec hébergement, permettant d'assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux importants et coordonnés.

Contact presse de la FNEHAD : +33 (0)1 55 43 09 09 • [presse@fnehad.fr](mailto:presse@fnehad.fr)

Contact presse de la FFMKR : +33 (0)6 03 85 96 28 • [president@ffmkr.org](mailto:president@ffmkr.org)